

VÉNISSIEUX SERVICE

Médiatrices ou juristes, elles vous aident à régler les conflits

Un différend à apaiser ? Une question juridique à soulever ? Aux Minguettes et au Charréard, les équipes de l'association Amely tentent de trouver des solutions.

Les Vénissiens peuvent faire appel à l'association Accès au droit et Médiation depuis 1990. Au sein de deux antennes, l'équipe d'Amely (Association Médiation Lyon) accueille gratuitement, cinq fois par semaine, des hommes et des femmes de tous âges et de toutes conditions. Elle aide à la résolution de conflits, à lutter

contre le sentiment d'exclusion, ou encore à pacifier les relations sociales.

Cinq médiateurs bénévoles et deux juristes auront, fin 2015, reçu près de 1 000 personnes en accès au droit (principalement droit du travail, des étrangers et social) et géré près de 100 dossiers en médiation (consommation, logement, voisinage, conflit familial...).

« En lien constant avec les assistantes sociales, les bailleurs, les conseils de quartier, les centres sociaux et la Maison de justice, nous sommes des acteurs reconnus de la cohésion sociale. Notre public s'étend et considère la médiation comme un mode de résolution de conflits. Ce succès nous a amené à ouvrir une nouvelle permanence sans rendez-vous le jeudi matin », précisent Nanaa, Sophie et Brigitte.

Des propos confirmés par les personnes rencontrées dans les locaux : « Sans cette association, je ne sais pas ce que j'aurais fait », dit ce Vénissien. Une autre assure : « Si j'avais su que cela existait, je serais venue plus tôt. » Amely bénéficie d'une subvention de la ville qui s'élève, en 2015, à 12 600 €.

Ça fonctionne

« La médiation est encore peu utilisée. Pourtant, les résultats de ma recherche auprès de 500 familles démontrent que celles-ci sont majoritairement très satisfaites. Bon nombre d'entre elles reconnaissent que leurs relations se sont améliorées », explique Jean-Pierre Bonafé-Schmitt, fondateur d'Amely.



■ Nanaa, Brigitte et Sophie font partie de l'équipe Amely. Photo Carlos SOTO

REPÈRES

Amely et d'autres organismes

■ Amely

- Adresses : 21, avenue de la Division Leclerc à Vénissieux.

Tél. : 04.78.70.47.97.

Et 46, C Chemin du Char-

bonnier à Vénissieux.

Tél. : 04.72.51.35.46

■ Et aussi

- Dispositif tranquillité de la Division Leclerc piloté par l'OPAC : 04.72.69.09.69.

- Office public de la tranquillité (TOP) : 04.72.51.52.53.

- Délégué du défenseur des droits à la Maison justice et

du droit de Vénissieux : 04.72.90.18.20.

- Maison de justice et du droit : 04.72.50.93.31.

- Permanences du CIDFF du Rhône à la Maison des services publics de Vénissieux :

04.72.89.32.70.